



*Bordeaux, le 13 avril 2015*

Monsieur le Directeur académique,

Le CSE a très majoritairement approuvé la réforme du collège. Représentant l'ensemble de la communauté éducative, il a adhéré aux principes qui sous-tendent la réforme : plus de moyens pour TOUS les élèves plutôt que de les réserver à quelques-uns, plus de liberté pédagogique et d'espaces d'initiative pour TOUTES les équipes, plus de diversité des modalités d'enseignement pour accrocher davantage d'élèves.

Le SE-Unsa, qui soutient ces principes, a travaillé réunion après réunion pour que cette réforme soit portée par les équipes existantes. Stabiliser les postes et conforter les collègues dans leur expertise pédagogique sont indispensables pour la réussite de la réforme.

Ainsi, la réforme du collège peut maintenant être préparée par chaque équipe dans la sérénité. La formation et l'accompagnement des établissements est d'ores et déjà programmée. La rentrée 2016 sera la rentrée du changement nécessaire, voulu et choisi.

Le SE-Unsa continuera à porter la réforme avec exigence.

Cette CAPD est l'occasion d'examiner la liste d'aptitude des postes de direction qui, nous le rappelons resterait suffisante pour exercer sur un poste de direction quel qu'en soit le nombre de classes. Nous vous réexprimons notre opposition sur le profilage : cela va encore alourdir et mobiliser des personnels et de l'énergie pour une fonction déjà validée. Pour le SE-UNSA si vous souhaitez valoriser la fonction de directeur, il faut bonifier leur barème.

Nous examinons également les départs en formation CAPASH nous sommes ravis de constater que les enseignants des écoles n'ont pas perdu de vue cette perspective. Même si le nombre de candidats retenus reste semblable à l'année dernière, nous aurions espéré que tous auraient pu partir en formation cette année, car nous manquons de collègues spécialisés dans nos écoles.

Depuis la quasi-disparition des RASED en 2012, nombre de collègues sont démunis face à la grande difficulté de certains élèves et espèrent une réimplantation et départ en formation des options E et G.

Nous vous demandons Monsieur le Directeur Académique d'accorder les départs en formation à la hauteur des besoins réels de notre département.

Les élus de la CAPD  
Céline GRAVELIER  
Marianne FAVIER  
Gwénaëlle GELISSE  
Cédrine SANCIER